

AGENCE DE L ECONOMIE EN ESSONNE

Siège social : 6 cours Monseigneur ROMERO 91025 EVRY CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2008

Cabinet MICHEL TOURNADRE

Siège social : 15 BIS ALLEE BEAUREGARD, 91760 ITTEVILLE

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de AGENCE DE L ECONOMIE EN ESSONNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne : les produits à recevoir et les charges à payer.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

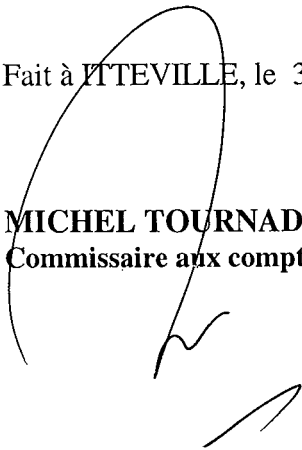
III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à YTTREVILLE, le 31/03/2009

MICHEL TOURNADRE
Commissaire aux comptes



Bilan et compte de résultat

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	28 210	27 842	368	0,03	250	0,03
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	391 311	266 205	125 106	10,89	147 164	14,79
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	21 549	18 500	3 049	0,27	21 549	2,17
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	23 997		23 997	2,09	22 959	2,31
TOTAL (I)	465 067	312 547	152 520	13,28	191 922	19,29
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	138		138	0,01		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	127 414		127 414	11,09	102 451	10,30
Valeurs mobilières de placement	267 877		267 877	23,32	288 082	28,96
Disponibilités	485 853		485 853	42,30	392 587	39,47
Charges constatées d'avance	114 789		114 789	9,99	19 668	1,98
TOTAL (II)	996 071		996 071	86,72	802 788	80,71
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 461 138	312 547	1 148 591	100,00	994 710	100,00

AGENCE ECONOMIE ESSONNE
BILAN PASSIF
 Période du 01/01/2008 au 31/12/2008 Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	493 736	42,99	435 616	43,79
Résultat de l'exercice	59 737	5,20	58 119	5,84
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	553 472	48,19	493 736	49,64
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	130 680	11,38	119 205	11,98
TOTAL (II)	130 680	11,38	119 205	11,98
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	15	0,00		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	195 550	17,03	116 108	11,67
Autres	268 874	23,41	265 662	26,71
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	464 438	40,44	381 770	38,38
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 148 591	100,00	994 710	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	34 074		34 074	100,00	30 291	100,00	3 783	12,48
Montants nets produits d'expl.	34 074		34 074	100,00	30 291	100,00	3 783	12,48
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			2 278 000	N/S	2 205 600	N/S	72 400	3,28
Dons								
Cotisations			240	0,70	260	0,86	-20	-7,68
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			182	0,53	28	0,09	154	550,00
Autres produits								
Reprise de provisions								
Transfert de charges			572	1,68	24 565	81,10	-23 993	-97,66
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 278 994	N/S	2 230 453	N/S	48 541	2,18
Total des produits d'exploitation (I)			2 313 068	N/S	2 260 744	N/S	52 324	2,31
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 581	4,64			1 581	N/S
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			22 318	65,50	15 658	51,89	6 660	42,53
Total des produits financiers (III)			23 899	70,14	15 658	51,89	8 241	52,63
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion					825	2,72	-825	-98,88
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)					825	2,72	-825	-99,88
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 336 967	N/S	2 277 227	N/S	59 740	2,62
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			2 336 967	N/S	2 277 227	N/S	59 740	2,62
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières								
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			36 310	106,56	33 709	111,28	2 601	7,72
Services extérieurs			489 936	N/S	444 054	N/S	45 882	10,33
Autres services extérieurs			343 854	N/S	346 734	N/S	-2 880	-0,82
Impôts, taxes et versements assimilés			108 026	317,03	122 085	403,04	-14 059	-11,51
Salaires et traitements			821 696	N/S	829 322	N/S	-7 626	-0,91
Charges sociales			405 624	N/S	413 162	N/S	-7 538	-1,81
Autres charges de personnel			517	1,52			517	N/S
Subventions accordées par l'association								

AGENCE ECONOMIE ESSONNE **COMPTE DE RÉSULTAT**
 Période du 01/01/2008 au 31/12/2008 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)		%
Dotations aux amortissements	31 231	91,66	29 952	89,88	1 279	4,27	
Dotations aux provisions							
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées							
Autres charges	263	0,77	21	0,07	242	N/S	
Total des charges d'exploitation (I)	2 237 457	N/S	2 219 039	N/S	18 418		
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)							
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations financières aux amortissements et provisions	31 556	92,61			31 556	N/S	
Intérêts et charges assimilées	0	0,00	69	0,23	-69	-99,99	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (III)	31 556	92,61	69	0,23	31 487	N/S	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion	114	0,33			114	N/S	
Sur opérations en capital	8 104	23,78			8 104	N/S	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (IV)	8 218	24,12			8 218	N/S	
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)							
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 277 231	N/S	2 219 108	N/S	58 123	2,62	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	59 737	175,32	58 119	191,87	1 618	2,78	
TOTAL GENERAL	2 336 967	N/S	2 277 227	N/S	59 740	2,62	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL							
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Personnel bénévole							
TOTAL							

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

Annexes aux comptes

Annexes aux comptes

AGENCE ECONOMIE ESSONNE**ANNEXE**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2008 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2007 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 128 590,79 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 59 736,66 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/03/2009 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, une reprise sur provision d'un montant de 1 581 au titre des indemnités de Fin de Carrières a été comptabilisée.

L'engagement s'élève à 117 624 euros au 31 décembre 2008.

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 465 067 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 350	860		28 210
Immobilisations corporelles	451 587	17 354	76 810	391 311
Immobilisations financières	44 508	1 038		45 546
TOTAL	523 445	19 252	76 810	465 067

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 312 547 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 100	742		27 842
Immobilisations corporelles	304 423	30 489	68 707	266 205
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières		18 500		18 500
TOTAL	331 523	49 731	68 707	312 547

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	28 210	27 842	368	1 ans
Installat* generales, amngt diver	137 762	55 768	81 995	de 5 à 10 ans
Materiel de bureau et informatiqu	114 676	101 154	13 523	de 1 à 5 ans
Mobilier	138 873	109 284	29 589	de 5 à 10 ans
TOTAL	419 522	294 047	125 474	

3.2 - Etat des créances = 266 339 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	23 997		23 997
Actif circulant & charges d'avance	242 342	242 342	
TOTAL	266 339	242 342	23 997

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 126 974 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	126 974
Disponibilités	
TOTAL	126 974

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Charges constatées d'avance = 114 789 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = 130 680 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	119 205	13 056	1 581		130 680
TOTAL	119 205	13 056	1 581		130 680

4.2 - Etat des dettes = 464 438 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	15	15		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	195 550	195 550		
Dettes fiscales & sociales	268 874	268 874		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	464 438	464 438		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 267 251 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	15
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	99 786
Dettes fiscales & sociales	167 450
Autres dettes	
TOTAL	267 251

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 34 074 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	34 074	100,00 %
TOTAL	34 074	100,00 %

5.2 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	6	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	14	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	20	0

AGENCE ECONOMIE ESSONNE

ANNEXE

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 126 974 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	126 974
Pers produits a recevoir(428700)	138
Produits a recevoir(468700)	126 836
TOTAL	126 974

8.2 - Charges constatées d'avance = 114 789 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	114 789
TOTAL	114 789

8.3 - Charges à payer = 267 251 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	15
Banques interets courus a payer(518600)	15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	99 786
Fnp(408120)	99 786
Dettes fiscales et sociales :	167 450
Dettes provisions pour cp(428200)	77 636
Pers autres charges a payer(428600)	2 372
Charges sociales sur cp(438200)	44 361
Charges fiscales sur cp(448200)	782
Autres charges a payer(448600)	12 000
Form prof a payer(448630)	30 299
TOTAL	267 251

AGENCE ECONOMIE ESSONNE
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS HUBTECH	37 000	-26 113	50	18 500	18 500			237 004	-63 301	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

AGENCE DE L ECONOMIE EN ESSONNE

Siège social : 6 cours Monseigneur ROMERO

91025 EVRY CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTES

Exercice clos le 31/12/2008

Cabinet MICHEL TOURNADRE

Siège social : 15 BIS ALLEE BEAUREGARD, 91760 ITTEVILLE

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre , nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1 – Accompagnement des Territoires

objet de la convention Plateau de	accompagnement de la Communauté d'Agglomération du Saclay
nature de la convention	Accompagnement dans le projet de réalisation d'une cité artisanale
date de signature	L'intervention de l'Agence se situe dans le cadre des missions du pôle Analyse et Territoires en faveur de l'accompagnement des intercommunalités dans leurs projets à caractère économique.
administrateur concerné	-Monsieur ROS, maire d'Orsay (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay), est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.
incidences financières 2008	Intervention gracieuse de l'Agence.

objet de la convention	accompagnement de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix
nature de la convention	Accompagnement de l'intercommunalité sur un projet de requalification et d'extension du parc d'activités de Vaubesnard et mise en contact avec différents investisseurs.
date de signature 02/06/06.	Poursuite de la convention co-signée avec la CCI-Essonne le

administrateur concerné - Monsieur ECHAROUX, maire de Roinville-sous-Dourdan (communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix), est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 Intervention gracieuse de l'Agence.

objet de la convention Europ'Essonne	accompagnement de la Communauté d'Agglomération
---	--

nature de la convention Réalisation d'une carte économique au niveau du territoire de l'intercommunalité sur le modèle de la carte départementale.

Support technique apporté à la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Chilly-Mazarin pour l'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprise

date de signature L'intervention de l'Agence se situe dans le cadre des missions du pôle Analyse et Territoires en faveur de l'accompagnement des intercommunalités dans leurs projets à caractère économique.

administrateurs concernés - Monsieur MALHERBE, maire d'Epinay sur Orge (communauté d'Agglomération Europ'Essonne), est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
- Monsieur FONTENAILLE, maire de Villebon-sur-Yvette (communauté d'Agglomération Europ'Essonne), est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 financement par l'Agence de la création de la carte économique soit un coût de 1 973 € (impression de la carte à la charge de l'intercommunalité).

objet de la convention d'Evry Centre	accompagnement de la Communauté d'Agglomération Essonne
---	--

nature de la convention Accompagnement de l'intercommunalité dans le suivi de l'étude sur le développement économique du territoire.

Support technique apporté à la Maison de la Création de l'Emploi d'Evry/Corbeil pour l'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprise

date de signature 23 septembre 2003

administrateur concerné - Monsieur MANDON, président de l'Agence, maire de Ris-Orangis (Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne) et conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne.

incidences financières 2008 intervention gracieuse de l'Agence.

objet de la convention d'Essonne	accompagnement de la Communauté de Communes du Val
---	---

nature de la convention Accompagnement de l'intercommunalité sur un projet de requalification des zones d'activité économique.

date de signature 30 janvier 2006

administrateur concerné Monsieur IMBERT, président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, est un des représentants du Conseil Général au Conseil d'Administration de l'Agence

incidences financières 2008 Intervention gracieuse de l'Agence.

objet de la convention Pays de Limours	accompagnement de la Communauté de Communes du
---	---

nature de la convention Participation aux travaux préliminaires à l'extension du périmètre du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

date de signature juin 2003

administrateur concerné Monsieur SCHOETTL, Maire de Janvry (Communauté de Communes du Pays de Limours) et président de la Communauté de communes du Pays de Limours, est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 Intervention gracieuse de l'Agence.

objet de la convention l'Arpajonnais	accompagnement de la Communauté de Communes de
---	---

nature de la convention l'Agence a réalisé, avec la Communauté de Communes du Pays de Limours, un guide d'accueil à destination des nouveaux salariés sur ce territoire.

date de signature 20 octobre 2008

administrateur concerné - Monsieur Le FOL, maire d'Avrainville (communauté de communes de l'Arpajonnais), est l'un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 co-financement par l'Agence du guide d'accueil à hauteur de 2 179 € TTC sur un coût total de 4 165 € TTC.

objet de la convention	SIMI 2008
-------------------------------	------------------

nature de la convention Organisation d'un stand commun au SIMI (Salon IMmobilier des entreprises d'Ile-de-France) du 5 au 8 décembre 2008 en partenariat avec l'Agence Courtaboeuf Développement, les communautés d'agglomération des Lacs de l'Essonne, du Plateau de Saclay, du Val d'Orge, Evry Centre Essonne, Seine Essonne et Europ'Essonne, les communautés de communes de l'Arpajonnais, du Pays de Limours, et de l'Etampois, du Dourdannais en Hurepoix, entre Juine et Renarde, du Cœur du Hurepoix, l'EPA Sénart et le SAN de Sénart en Essonne.

date de signature La participation au SIMI était inscrite au plan d'action 2008.

administrateurs concernés

- Monsieur VAZQUEZ, Maire de Grigny (Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne), est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.
- Monsieur ROS, Maire d'Orsay (Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay), est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.
- Monsieur MANDON, président de l'Agence, maire de Ris Orangis (Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne) et conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne.
- Monsieur MALHERBE, maire d'Epina y sur Orge (communauté d'Agglomération Europ'Essonne), est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.
- Monsieur FONTENAILLE, maire de Villebon-sur-Yvette (communauté d'Agglomération Europ'Essonne), est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.
- Monsieur Le FOL, maire d'Avrainville (communauté de communes de l'Arpajonnais), est l'un des représentants de

l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.

- Monsieur SCHOETTL, Maire de Janvry (Communauté de Communes du Pays de Limours), est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.

- Monsieur ECHAROUX, maire de Roinville-sous-Dourdan (communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix), est un des représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence

- Monsieur CROSNIER, maire de Tigery (SAN de Sénart en Essonne), est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence

incidences financières 2008 Financement par l'Agence d'une partie de la location et de l'aménagement du stand Essonne, soit une dépense de 37 260 € pour les équipements communs dont le coût s'est monté à 124 760 €.

2 – Implantations et extension d'entreprises sur les territoires

objet de la convention	développement d'Orly International
nature de la convention	L'AEE a contribué à la promotion d'Orly International (notamment à l'occasion d'opérations telles que le MIPIM) et à l'implantation de deux nouvelles entreprises sur ce site : LeMadeNIItaly (1 emploi) et Zen France (2 emplois).
date de signature	L'accompagnement se situe dans le cadre des missions du pôle Réseaux et Investissements en faveur de l'implantation d'entreprises en Essonne et de la promotion du territoire.
administrateurs concernés	<ul style="list-style-type: none">- Monsieur BERSON, administrateur d'Orly International et de l'Agence en sa qualité de président du Conseil général de l'Essonne- Monsieur MANDON, administrateur d'Orly International et de l'Agence en sa qualité de vice-président du Conseil général de l'Essonne- Monsieur HUOT, administrateur d'Orly International et de l'Agence en sa qualité de président de la CCI-Essonne- Monsieur SAC, Conseiller général du canton d'Athis-Mons, représentant du Conseil Général au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 Intervention gracieuse de l'Agence.

objet de la convention	implantation d'entreprises à Villebon-sur-Yvette (sur la zone de Courtaboeuf) et à Ballainvilliers
-------------------------------	---

nature de la convention L'Agence a contribué à l'implantation des entreprises Lon Keepers Cottage (20 emplois) et Colmedis (5 emplois) et à l'installation de l'Ecole de la deuxième chance (8 emplois) sur la zone de Courtaboeuf et à l'implantation de l'entreprise Tôlerie Service (10 emplois) à Ballainvilliers.

date de signature L'accompagnement se situe dans le cadre des missions du pôle Réseaux et Investissements en faveur de l'implantation d'entreprises en Essonne et de la promotion du territoire.

Administrateur concerné - Monsieur FONTENAILLE, maire de Villebon-sur-Yvette et conseiller général du canton de Villebon-sur-Yvette (qui comprend la commune de Ballainvilliers), est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 Intervention gracieuse de l'Agence.

objet de la convention	implantation d'entreprises sur la commune de Tigery
-------------------------------	--

nature de la convention L'Agence a contribué à l'implantation de l'entreprise Dispam (90 emplois) sur la commune de Tigery.

date de signature L'accompagnement se situe dans le cadre des missions du pôle Réseaux et Investissements en faveur de l'implantation d'entreprises en Essonne et de la promotion du territoire.

administrateur concerné - Monsieur Jean CROSNIER, maire de Tigery, est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 Intervention gracieuse de l'Agence.

3 – Participation dans des structures

objet de la convention	Gie Bioteam Paris Région
-------------------------------	---------------------------------

nature de la convention L'Agence est membre fondateur du GIE (constitution en janvier 2003).

L'Agence a conclu une convention de mise à disposition gracieuse de locaux avec le GIE permettant ainsi à ce dernier d'installer son siège social dans ses locaux (convention en date du 28/01/03 et du 26/06/06).

date de signature Contrat constitutif du GIE en date du 28/01/03, modifié les 04/06/03, 21/09/04, 25/03/05, 08/07/05, 25/01/06, 12/06/06, 07/12/06, 05/03/07, 17/08/07, 27/03/08.

administrateur concerné - Monsieur HUOT, administrateur de l'Agence, est le représentant de l'Agence au GIE.

incidences financières 2008 Cotisation de 50 000 € TTC versée par l'Agence au GIE au titre de l'année 2008.

objet de la convention	SAS Hubtech21
-------------------------------	----------------------

nature de la convention L'Agence et la CCI-Essonne sont co-actionnaires (50/50) de la SAS HUBTECH21 (immatriculation au RCS le 16/08/05).

Un contrat de sous-location pour une surface de 5 m² a été conclu entre l'Agence et la SAS afin de permettre à cette dernière de domicilier son siège social dans les locaux de l'Agence. En contrepartie de cette sous-location, la SAS verse à l'Agence une contribution forfaitaire de 650 € par an.

date de signature Statuts de la SAS en date du 04/08/05.

administrateurs concernés Les parties signataires des statuts constitutifs de la SAS :
- Monsieur HUOT, administrateur de l'Agence, représentant de la CCI-Essonne dans la SAS Hubtech21
- Monsieur MANDON, président de l'Agence, représentant de l'Agence dans la SAS Hubtech21.

incidences financières 2008 - contribution de l'Agence (en 2005) au capital de la SAS (à hauteur de 50 % soit 18 500 €)

objet de la convention	ESSONNE AMENAGEMENT
-------------------------------	----------------------------

nature de la convention L'Agence est actionnaire de la SEM ESSONNE AMENAGEMENT née de la fusion SAMBOE-SEMESSONNE.

origine Création de la SEMESSONNE.

administrateurs concernés

- Monsieur ECHAROUX, administrateur de l'Agence et représentant de l'Agence au Conseil d'Administration de la SEM ESSONNE AMENAGEMENT
- Monsieur BERSON, Président de la SEM ESSONNE AMENAGEMENT et représentant de droit du Conseil général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence
- Monsieur SCHOETTL, administrateur de l'Agence et administrateurs de la SEM ESSONNE AMENAGEMENT
- Monsieur ROUZEAU, directeur général de la SEM Essonne Aménagement et administrateur de l'Agence en tant que personnalité qualifiée.

incidences financières 2008 L'Agence dispose de 270 actions d'ESSONNE AMENAGEMENT.

4 – Location et mise à disposition de locaux

objet de la convention	convention pour l'hébergement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne à l'Antenne Sud
-------------------------------	--

nature de la convention L'Agence s'engage à mettre à la disposition d'un technicien de la Chambre de Métiers un bureau de 13 m² dans les locaux de l'Antenne Sud. Se rajoute la mise à disposition de moyens logistiques (mobilier de bureau, photocopieur, fax, affranchissement du courrier ...).

date de signature convention conclue le 21 novembre 2003 et dénoncée par l'Agence par courrier en date du 12 février 2008.

administrateur concerné Monsieur ALLOT, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne.

incidences financières 2008 Mises à disposition gratuites.

objet de la convention	convention pour l'hébergement de Dialoguessonne
-------------------------------	--

nature de la convention L'Agence permet à Dialoguessonne d'installer son siège social dans ses locaux et met à sa disposition un espace de travail équipé ainsi que la possibilité d'accéder en tant que de besoin à sa salle principale de réunion ainsi qu'à des moyens bureautiques (photocopieur et télécopieur).

date de signature convention initialement conclue le 02/05/06 et révisée le 20/04/07 comme suite au déménagement de l'Agence dans les locaux de la CCI-Essonne.

administrateurs concernés - Messieurs LAVIALLE, ANTOINE et TOUTOU
administrateurs de Dialoguessonne ainsi que de l'Agence.

incidences financières 2008 Mises à disposition gracieuses.

objet de la convention	contrat de location des locaux de l'Agence à Evry
-------------------------------	--

nature de la convention Location, à compter du 1^{er} juillet 2006 pour une période de 6 ans avec possibilité de renouvellement par période triennale, d'une surface totale de 535 m2 dans les locaux de la CCI-Essonne à Evry.

date de signature 31/03/06.

administrateurs concernés - Monsieur HUOT, président de la CCI-Essonne et vice-président de l'Agence
- Monsieur CHABIN, vice-président de la CCI-Essonne et administrateur de l'Agence.

incidences financières 2008 Loyer annuel de 87 914 € en 2008.

objet de la convention	contrat de location des locaux de l'Antenne Sud
-------------------------------	--

nature de la convention Location, à compter du 01/09/08 pour une période de 3 ans, d'une surface totale de 100 m2 destinée à l'Antenne Sud de l'Agence pour l'Economie en Essonne, dans les locaux de la Maison de l'Economie et de l'Emploi à Etampes.

date de signature 22/08/08

administrateur concerné Monsieur Crosnier, mairie de la Forêt Sainte Croix (Communauté de Communes de l'Etampois Sud-Essonne), est un des représentants de l'Union des Maires de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 Loyer mensuel de 1 000 €.

objet de la convention	contrat de location des locaux de l'Antenne Nord
-------------------------------	---

nature de la convention Location pour l'accueil de l'Antenne Nord de l'Agence pour l'Economie en Essonne, à compter du 29 octobre 2007 et pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction

dans la limite de trois ans, d'une surface totale de 89 m2 dans le Bâtiment Euripide sur la zone des Algorithmes à Saint Aubin.

date de signature 29 octobre 2007

administrateurs concernés Madame DURANTON et Messieurs BERSON, MANDON, Carlos DA SILVA, Paul DA SILVA, ECHAROUX, IMBERT, ROS, SAC, SCHOETTL et VAZQUEZ, représentants du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 mise à disposition gracieuse par le Département de l'Essonne

5 – Soutien aux initiatives

objet de la convention	participation à la cérémonie des 91 d'Or 2008
nature de la convention	Attribution par l'Agence du prix du Chômeur Créateur de son propre emploi et mise à disposition de 50 invitations.
date de signature	Participation prévue au plan d'action 2008 de l'Agence.
administrateurs concernés	Messieurs ANTOINE, BOINOT, CHOPIN-FEFRIER, ANGLES, MOUSTARDE, RICHER (représentants désignés par le MEDEF Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence).
incidences financières 2008	9 000 € à la charge de l'Agence.

objet de la convention l'Agence	convention d'objectifs entre le Département de l'Essonne et
nature de la convention	Convention d'objectifs définissant le partenariat à mettre entre le Département et l'Agence pour la période allant du 01/01/07 au 31/12/09.
date de signature	Convention conclue le 30/01/07 avec un avenant n°1 en date du 12/07/07, un avenant n°2 en date du 22/10/07 et un avenant n°3 en date du 22/07/08.
administrateurs concernés	Madame DURANTON et Messieurs BERSON, MANDON, Carlos DA SILVA, Paul DA SILVA, ECHAROUX, IMBERT, ROS, SAC, SCHOETTL et VAZQUEZ, représentants du

Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 Versement d'une subvention totale de 2 278 600 € pour l'année 2008.

objet de la convention financement Hubtech21	réalisation d'une plaquette de présentation d'Hubtech21 et de l'estimation de la valeur des parts de la SAS
---	--

nature de la convention L'Agence a financé la réalisation et l'impression à 2000 exemplaires d'une plaquette de présentation d'Hubtech21 (commande du 01/09/08)

L'Agence a financé les honoraires du cabinet d'avocat qui a procédé à la révision des statuts de Hubtech21 Sas et du modèle type des PV de réunions des associations (commande du 01/01/08)

administrateur concerné Hubtech 21 SAS est une filiale à 50/50 de l'Agence et de la CCI-Essonne

incidences financières 2008 Coût de la réalisation de la plaquette : 7 206 €

Honoraires pour la révision des statuts et du modèle type des PV des réunions des actionnaires : 2 093 €

objet de la convention octobre 2008	participation à l'organisation d'une mission Maroc en
--	--

nature de la convention Convention de partenariat définissant le soutien apporté par la CCI-Essonne à l'opération de prospection réalisée au Maroc, en octobre 2008, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives aux entreprises essonniennes souhaitant se développer au Maroc et offrir en Essonne ces mêmes perspectives aux entreprises marocaines. Cette opération a été réalisée en partenariat avec Orly International et la CCI-Essonne, l'Agence ayant réglé les honoraires du prestataire chargé de la prospection.

date de signature L'opération se situe dans le cadre des missions du pôle Réseaux et Investissements en faveur de la promotion du territoire.

Signature en date du 24/10/08, d'une convention de partenariat spécifique sur cette opération avec la CCI-Essonne.

administrateurs concernés - Monsieur BERSON, administrateur d'Orly International et de l'Agence

- Monsieur MANDON, administrateur d'Orly International et de l'Agence
- Monsieur HUOT, administrateur d'Orly International, administrateur de l'Agence et président de la CCI-Essonne
- Monsieur CHABIN, vice-président de la CCI-Essonne et administrateur de l'Agence.
- Monsieur SAC, Conseiller général du canton d'Athis-Mons, représentant du Conseil Général au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 contribution de 2 000 € de la part de la CCI-Essonne au financement de la mission de prospection d'un coût de 4 784 €.

objet de la convention	participation à l'organisation d'une présence de l'Essonne au salon Expandi de novembre 2008
-------------------------------	---

nature de la convention Convention de partenariat définissant le soutien apporté par la CCI-Essonne à l'organisation de la représentation de l'Essonne au salon Expandi afin de développer des projets d'implantation logistique en Essonne.

date de signature L'opération se situe dans le cadre des missions du pôle Réseaux et Investissements en faveur de la promotion du territoire.

Signature en date du 24/10/08, d'une convention de partenariat spécifique sur cette opération avec la CCI-Essonne.

administrateurs concernés - Monsieur BERSON, administrateur d'Orly International et de l'Agence
 - Monsieur MANDON, administrateur d'Orly International et de l'Agence
 - Monsieur HUOT, administrateur d'Orly International, administrateur de l'Agence et président de la CCI-Essonne
 - Monsieur CHABIN, vice-président de la CCI-Essonne et administrateur de l'Agence.
 - Monsieur SAC, Conseiller général du canton d'Athis-Mons, représentant du Conseil Général au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 contribution de 800 € de la CCI-Essonne sur les 7 516 € de frais d'inscription au salon et d'achat d'un kakemono (6 716 € à la charge de l'Agence).

objet de la convention	achat d'un espace dans La Voix Syndicale de l'Essonne
-------------------------------	--

nature de la convention achat d'une page d'espace dans le numéro de décembre 2008 du bimestriel de l'Union Départementale CGT de l'Essonne, La

Voix Syndicale : présentation de la création de son propre emploi et de la participation de l'Agence au salon des entrepreneurs de février 2009

date de signature commande en date du 5 juin 2008.

administrateurs concernés - Monsieur BOURGES représentant l'UD CGT au Conseil d'Administration de l'Agence.

incidences financières 2008 coût de la page d'annonce : 3 646,60 € TTC.

6 – autres

objet de la convention	groupement de commande entre l'Agence et la CCI-Essonne
-------------------------------	--

nature de la convention Constitution et modalités de fonctionnement du groupement de commande constitué entre l'Agence et la CCI-Essonne pour la réalisation de prestations de créations graphique, d'exécution, de mise en page et d'impression de documents ainsi que de phoning pour des publications réalisées en commun (Baromètre des Affaires et Essonne Conjoncture).

date de signature Convention constitutive de groupement de commande conclue le 16/03/07.

administrateurs concernés - Monsieur HUOT, président de la CCI-Essonne et vice-président de l'Agence
- Monsieur CHABIN, vice-président de la CCI-Essonne et administrateur de l'Agence.

incidences financières 2008 Répartition à égalité entre l'Agence et la CCI-Essonne des dépenses afférentes à la production des publications concernées.

objet de la convention	commande de prestations à Hubtech21 SAS.
-------------------------------	---

nature de la convention l'Agence a conclu trois contrats de prestation de services avec la SAS Hubtech21, en 2008 afin de bénéficier de son assistance, de ses connaissances et de son aide technique pour différentes mission.

date de signature 02/10/08 – 04/12/08 – 15/12/08

administrateurs concernés Hubtech21 SAS est une filiale à 50/50 de l'Agence et de la CCI-Essonne

incidences financières 2008 le montant total des trois prestations s'élève à 59 680 €

Nous mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à ~~ITTEVILLE~~, le 31/03/2009

MICHEL TOURNADRE
Commissaire aux comptes

